

Voilà un homme qui veut parvenir à un haut emploi, pour cela, il ne se donne de repos ni le jour, ni la nuit. Vous dites : voilà un homme entièrement dévoué à l'ambition. La dévotion à l'égard de Dieu comprend tout cela au degré le plus éminent. C'est le zèle dans son service. C'est la recherche de sa gloire en tout et partout. C'est cette disposition intime de l'âme qui nous pousse à aller au devant de la volonté de Dieu, à éviter soigneusement tout ce qui est capable de contrister son cœur, et à rechercher son bon plaisir.

II

En quoi consiste la vraie dévotion ?

Dans le monde on se fait à son sujet d'étranges illusions. Plusieurs la font consister dans certaines pratiques extérieures de piété qu'ils regardent comme l'essence de la vraie dévotion. Ainsi, celui qui est porté au jeûne se croit avoir beaucoup de dévotion quand il a bien jeûné, fit-il d'ailleurs de nombreuses fautes contre la charité, contre la justice ou la pureté.

Celui qui est porté à faire l'aumône et qui ouvre volontiers sa bourse à ses frères malheureux, croit avoir beaucoup de dévotion parce qu'il aura donné largement, eût-il d'ailleurs manqué la messe, violé les lois de l'abstinence ou forfait à quelque grave devoir.

Le chrétien porté à la prière vocale croit avoir une dévotion parfaite quand il a passé des heures entières au pied des autels, eût-il d'ailleurs laissé souffrir ses enfants, négligé son travail, fait murmurer sa famille. Vous le voyez, chacun place la piété ou la dévotion là où il la veut. Néanmoins, ne nous faisons pas illusion, la piété ne dépend pas des idées que nous nous en faisons, mais des règles établies de Dieu pour l'acquiescer. Or, où Dieu la place-t-il ? En quoi la fait-il consister ? Dans l'observance intégrale des commandements de Dieu et de l'Eglise. Dans l'accomplissement de tous nos devoirs d'état. En dehors de là il n'y a qu'une dévotion fausse et pharisaïque condamnée par le divin Maître. Ce serait donc se faire une grave illusion de croire qu'on peut composer avec elle, faire un choix, prendre certains points de la loi divine et fouler aux pieds les autres ; faire l'aumône aujourd'hui, s'enivrer demain ; aller à la messe le matin, et le soir dans les sociétés mondaines ; le dimanche à l'Eglise, et le lundi à la danse ; baiser souvent son crucifix, ne jamais embrasser ses ennemis ; ouvrir sa bourse aux pauvres, et fermer son cœur à son prochain.

La loi est une, Dieu en a fait tous les articles, il faut, en conséquence, les observer tous ; aussi bien ceux qui nous paraissent peu importants que ceux qui à nos yeux sont graves. Nous sommes les sujets de la loi, nous n'en sommes pas les juges. Moïse, pour une seule faute commise dans le désert, n'a-t-il pas été exclu de la terre promise ? Ananie et Saphire, pour un seul mensonge, n'ont-ils pas été punis de mort ?

La vraie dévotion a son commencement, son progrès et sa perfection. Son premier degré consiste dans la possession de la grâce sanctifiante. A mesure que cette grâce augmente en nous et embrase notre cœur du feu de la divine charité, notre dévotion